



COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communiqué

Paris, le 23 mars 2016 - Face aux attentats qui ont endeuillé la Belgique, nous tous, à la Commission nationale consultative des droits de l'homme, tenons à exprimer notre profonde solidarité avec les victimes et leurs proches.

Alors que la communauté internationale des Institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme est réunie à Genève à l'occasion du Comité international de coordination, nous souhaitons apporter notre soutien au peuple belge dans cette épreuve terrible.

Nous souhaitons également réaffirmer qu'il n'y a jamais lieu d'opposer les libertés fondamentales et l'impératif bien légitime de sécurité. Il importe de rappeler, en particulier dans ces temps troublés, que la fin ne justifie jamais tous les moyens.

La promotion et la protection des droits de l'homme sont le meilleur garant de la sécurité individuelle comme collective.

Renoncer à certaines de nos libertés fondamentales, réduire la garantie des droits de l'homme, entrer dans l'ère du soupçon généralisé, constituent le terreau du délitement du lien social.

La sécurité est le corollaire du respect des droits de l'homme, comme le rappelait Kofi Annan : « il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés ».

Nous réaffirmons le caractère universel, indivisible et indérogeable des droits de l'homme. Et nous appelons plus que jamais chacun de nous, par-delà les frontières, à se rassembler autour de ces valeurs qui font l'Histoire commune de l'humanité, à s'unir autour de la proclamation de nos droits et de nos libertés fondamentales.

Commission nationale consultative des droits de l'homme

35 rue St Dominique | 75007 PARIS

www.cncdh.fr | Twitter : @cncdh

Contact Presse : Céline Roche | celine.roche@cncdh.pm.gouv.fr | 06.4518.72.87